



**CERTIFICATION
PROFESSIONNELLE
POST-MARCHE**



L'INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS

L'Institut de Formation de la Bourse de Tunis IFBT est le centre de formation de l'Association des Intermédiaires en Bourse AIB.

Il s'adresse aux professionnels de la finance et met à leur disposition une large gamme de formations qui préconisent le développement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de leurs fonctions dans un environnement financier en perpétuelle évolution.

LA MISSION DU POST-MARCHE

La mission principale du Post-marché est d'assurer la bonne fin des opérations initiées sur les marchés, de les enregistrer dans les comptes des clients, et de prendre en compte tous les événements liés au cycle de vie des instruments financiers.

LA FORMATION "POST-MARCHE"

La formation est conçue pour répondre aux besoins des professionnels désirant acquérir ces connaissances.

Elle permet notamment de :

- Cerner le rôle et la fonction des opérations post-marché ;
- Maîtriser les techniques opérationnelles et les pratiques professionnelles de la chaîne de traitement des différentes opérations traitées ;
- Acquérir les compétences nécessaires pour sécuriser les opérations post-marché.
- La formation représente la préparation idéale pour l'examen de l'obtention de la carte professionnelle "Post-marché" obligatoire, délivrée par l'Association des Intermédiaires en Bourse (AIB), telle que prévu par la Décision Générale du CMF n°22 du 9/11/2016.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

La formation s'adresse à toutes les personnes exerçant dans une banque et qui sont appelées à effectuer toute tâche administrative ou comptable liée aux titres.

Elle est particulièrement adaptée à des personnes ayant, au moins, une licence dans un domaine économique ou juridique ou un diplôme équivalent.

QUELLE VALEUR AJOUTEE ?

À l'issue de cette formation, les apprenants seront capables de piloter les opérations post marché et de maîtriser les méthodes et les outils des différentes activités liées au post-marché.

L'OBTENTION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE

La formation prépare à l'examen, organisé par l'AIB, pour l'obtention de la carte professionnelle "Post-marché" exigée pour l'exercice du métier, tel que prévu par la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°22 du 9/11/2016.

L'obtention de cette carte est conditionnée par la réussite à un examen comportant deux blocs :

- Un test écrit de contrôle de connaissances ;
- Un test pratique

La note de passage est fixée à 70% pour chacun des deux examens.

PROGRAMME

ELEMENT 1 : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET DEONTOLOGIE DANS LE CADRE DE LA FORMATION POST MARCHÉ

- 1- L'Appel Public à l'Épargne
- 2- La Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis
- 3- Tunisie Clearing
- 4- Le Conseil du Marché Financier
- 5- Les exigences déontologiques
- 6- Les instruments et les produits
- 7- La pension livrée
- 8- Les opérations sur titres

ELEMENT 2 : ORGANISATION ET MISSIONS DU POST-MARCHÉ

- 1- Organisation et Missions du Post-Marché
- 2- Les Activités du Back Office

ELEMENT 3 : ORGANISATION ET ACTIVITES DU DEPOSITAIRE CENTRAL DES TITRES

- 1- Présentation du cadre juridique de Tunisie Clearing
 - 1.1. Le règlement du CMF relatif au DCT
 - 1.2. Présentation générale des règles de fonctionnement
 - 1.3. Missions de Tunisie Clearing
- 2- Les participants au DCT
 - 2.1 Éligibilité et procédure de participation
 - 2.2 Fin ou suspension de participation
- 3- Plateforme technique : TANIT CSD
 - 3.1 Présentation de la Solution TANIT CSD
 - 3.2 Nouveautés de la Solution TANIT CSD
 - 3.3 Nouveaux modes d'accès et d'interfaçage
 - 3.4 Formats de Messages
 - 3.5 Nouveaux flux échangés avec le système ELYSSA-RTGS
 - 3.6 Gestion des TCN
- 4- PORTAIL REPORTS
 - 4.1. Présentation
 - 4.2. Relevés espèces, relèves de comptes, relèves des opérations
 - 4.3. Convertisseur XML
 - 4.4. Encours TCN
 - 4.5. Suivi des POOL des collatéraux
 - 4.6. Suivi des Réserves espèces

- 5- WORK SHOP : Perfectionnement d'utilisation du système « TANIT CSD »
 - 5.1. Création des instructions
 - 5.2. Création et validation des enregistrements des émissions
 - 5.3. Les opérations sur titres
 - 5.4. Les opérations du marché monétaire

- 6- Les Règles de dénouement
 - 6.1 Présentation générique du cycle de traitement d'une opération et des traitements net et brut
 - 6.2 Ordonnancement des événements de la journée comptable
 - 6.3 Contrôle des provisions titres et espèces
 - 6.4 Comptabilisation (titres et espèces)
 - 6.5 Le traitement des suspens titres

- 7- Gestion des TCN
 - 7.1 Fonctionnalités TCN sur TANIT – CSD
 - 7.2 Fichier XML d'initialisation des comptes TCN
 - 7.3 Format du fichier CSV
 - 7.4 Placement Inter banques
 - 7.5 Traitement des opérations sur titres
 - 7.6 Traitement des instruments financiers
 - 7.7 Codification des instruments financiers
 - 7.8 Admission des instruments financiers
 - 7.9 Consultation des instruments financiers

- 8- Composante registre
 - 8.1 Déclaration des fichiers FCRA
 - 8.2 Déclaration des fichiers FGO
 - 8.3 Suivi des envois des données nominatives
 - 8.4 Reporting nominatifs PORTAIL REPORTING

- 9- Autres services
 - 8.1. Code LEI
 - 8.2. Identification des avoirs
 - 8.3. Courbe des taux
 - 8.4. Présentation des publications de Tunisie Clearing



INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS

19 Bis, Rue Kamel Ataturk - 1001 Tunis, TUNISIE

T : +216 71 340 815

F : +216 71 340 806

E-mail : ifbt@planet.tn

www.ifbt.tn